

NEWSLETTER

N° 16/26

3 MARS 2026

FONDS EUROPEEN POUR LA COMPETITIVITE (FEC) – OPPORTUNITE POUR LES PMES ET LES START-UPS

Le Fonds Européen pour la Compétitivité place les PME, les start-ups et les scale-ups au cœur de la croissance européenne, en leur offrant un accès simplifié au financement, à des réseaux stratégiques et à des services d'accompagnement. Axé sur l'innovation, la numérisation, les énergies propres et les secteurs stratégiques, le fonds permet aux entreprises de se développer, d'innover et de renforcer leur compétitivité à l'échelle mondiale, tout en soutenant l'emploi et l'innovation.

Business Team



ENCADREMENT

Le Fonds européen pour la compétitivité (FEC) a été proposé par la Commission européenne afin de répondre aux défis économiques, technologiques et géopolitiques qui fragilisent la position de l'Union européenne sur la scène mondiale. L'un des problèmes identifiés réside dans la fragmentation des programmes de financement, caractérisés par des instruments qui se chevauchent et des règles hétérogènes, rendant l'accès aux ressources plus difficile, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME) et les start-ups.

La Boussole pour la compétitivité (2025) définit trois priorités majeures : combler le déficit d'innovation, accélérer la décarbonation et réduire les dépendances externes dans des secteurs critiques. Afin d'atteindre ces objectifs, la Commission a identifié cinq conditions essentielles : la simplification des instruments, la suppression des obstacles au marché unique, un financement adéquat, le développement des compétences et une meilleure coordination institutionnelle.

Le FEC se présente comme une solution intégrée, en regroupant quatorze programmes au sein d'un cadre unique, en harmonisant les règles, en simplifiant les procédures administratives et en facilitant l'accès au financement.

DOMAINES STRATÉGIQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le fonds est structuré autour de quatre axes : la transition vers les énergies propres et la décarbonation industrielle, le leadership numérique, la santé, la biotechnologie, l'agriculture et la bioéconomie, ainsi que la résilience, la sécurité, la défense et l'espace. Pour soutenir ces domaines, le FEC mobilise des subventions, des prêts, des fonds propres, des garanties et des marchés publics, en favorisant les partenariats public-privé et en assurant des synergies avec les programmes de l'Union, tels qu'Horizon Europe, InvestEU et le programme Europe numérique.

Le règlement du FEC simplifie la mise en œuvre, instaure des règles uniques et garantit un suivi stratégique ainsi que des évaluations périodiques. Le fonds soutient également la création d'écosystèmes d'innovation et d'industrialisation, l'intégration d'infrastructures critiques et le développement des compétences, contribuant ainsi à réduire les dépendances externes et à renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne.

IMPACT SUR LES PMES, LES START-UPS ET LES SCALE-UPS

Les PME représentent plus de 99 % des entreprises européennes et environ deux tiers de l'emploi total. Les start-ups et les scale-ups sont des moteurs essentiels de l'innovation et de la compétitivité, mais elles sont confrontées à des obstacles tels que les difficultés

d'accès au financement, la pénurie de compétences spécialisées, les barrières à l'internationalisation et les limitations dans l'accès aux infrastructures technologiques.

Le volet InvestEU du FEC constitue le principal pilier financier destiné à soutenir ces entreprises, en offrant une garantie budgétaire unique et des instruments financiers adaptés aux différentes phases de croissance. L'investissement combine des capitaux publics et privés, permettant de financer des projets innovants à haut risque, y compris dans des secteurs stratégiques, tout en protégeant les actifs critiques et en renforçant l'autonomie économique de l'Union européenne.

Au-delà du financement, le FEC propose des services d'accompagnement et d'accélération des entreprises, une orientation en matière de partenariats avec des investisseurs privés ainsi que la promotion de la littératie financière. La création du Réseau de l'Union en faveur des entreprises garantit une couverture géographique à l'échelle européenne, facilitant l'accès au financement, aux technologies, aux partenariats stratégiques et aux marchés internationaux.

Le FEC est aligné sur d'autres politiques et programmes de l'Union européenne — tels qu'Erasmus+ pour le développement des compétences, Horizon Europe pour la recherche et l'innovation, le Fonds pour l'innovation pour les technologies propres, le programme Europe numérique pour les infrastructures numériques et le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour les infrastructures critiques — permettant ainsi aux PME de bénéficier directement des investissements stratégiques de l'Union en matière de transition numérique, de décarbonation et d'autonomie stratégique.

CONCLUSIONS

Le FEC place les PME, les start-ups et les scale-ups au cœur de la stratégie de croissance économique de l'Union européenne. Grâce à des financements flexibles, à des services d'accompagnement spécialisés et à des réseaux de collaboration, ces entreprises peuvent surmonter les obstacles structurels, consolider leur position sur les marchés et innover de manière durable.

Pour les PME, cela se traduit par une réduction de la bureaucratie, un accès élargi aux opportunités de financement, une meilleure ouverture aux marchés et aux partenariats stratégiques, renforçant ainsi leur rôle de moteurs de l'emploi, de l'innovation et de la compétitivité au sein d'une Europe plus résiliente et compétitive à l'échelle mondiale.

Rogério Fernandes Ferreira
Marta Machado de Almeida
Patrícia Largueiras
Miriam Vicente
Carolina Gomes Alves

Romy Alfredo Bouery
Tânia Sofia Tavares
Luís Costa Nogueira
(French Desk)

Avenida da Liberdade 136 4º (réception)

contact@rfflawyers.com

1250-146 Lisboa • Portugal

www.rfflawyers.com

T: +351 215 915 220



Este conteúdo destina-se a ser distribuído a clientes e colegas e a informação aqui contida é fornecida como uma visão geral e abstrata. Não deve ser utilizada como base para decisões, devendo ser solicitado aconselhamento jurídico profissional em casos específicos. O conteúdo deste documento não pode ser reproduzido, no todo ou em parte, sem a autorização expressa dos autores. Para mais informações sobre este assunto, contacte-nos.

**

Prémios e reconhecimentos 2025: Legal 500 | Chambers & Partners | International Tax Review | Best Lawyers | Lexology Index | Leaders League e outros.